L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix 45, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lahouce (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 31 au 1er Avril le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de : 20 h. 10 à 7 h 31

A TRAVERS LA VILLE

Suicides en série

Ce matin, Mme Duffossez, 24, rue Saint-Laurent, a trouvé pendu son mari, Albert, âgé de 34 ans. Le défunt qui souffrait d'un cancer à l'estomac a vraisemblablement mis fin à ses jours au cours d'une crise.

— D'autre part, à la fin de la matinée, la même macabre surprise est échue à Mme Lepers, rue de Denain, 80, cour Dhalluin, qui trouva son mari, Julien, pendu dans une chambre du 1er étage.

Malgré les soins qui furent prodigués avec désespérance, il put être ramené à la vie.

Ces, au cours d'une crise de neurasthénie que M. Lepers avait prs sa funeste détermination.

ELIXIR ANTIGLAIREUX DU Dr GUILLIÉ
le puissant antiengorgement (foie, rein, oreille, asthme, rhumatismes). Tte p-

Arrestation d'une bande de cambrioleurs

Au cours de la nuit du 26 au 27 février, un cambriolage avec escalade et effraction était commis chez M. Henri Dubos, 72, rue de Lenze. Dans un réduit derrière l'habitation les malfaiteurs dérobèrent une bicyclette, 100 kilos de pommes de terre, 50 kilos de charbon et quatre sacs de bois, ainsi que divers objets, dont une paire de patins. Au cours de leurs investigations, les inspecteurs de la P. J. Hasquette et Delenotte, chargés de l'enquête remarquèrent une filette portant des patins identiques à ceux volés à M. Dubois. C'est ainsi qu'ils appréhendèrent H. Gras, 21 ans, rue de Conde, 28, cour Fromant, 2, lequel avoua avoir opéré en compagnie de Pierre Wendling, 21 ans, rue Marie-Buisine, 45, et André Rohaert, 19 ans, rue de l'Hermitage, 20. Le trio s'était partagé le butin dont une partie avait été vendue. Wendling avoua encore un second cambriolage commis la nuit avec la complicité de Derreux, 21 ans, rue Marie-Buisine, 45, chez M. D'Hooghe, 26, rue de Condé, où, envoyèrent des denrées alimentaires, des liqueurs et de l'argent ainsi qu'un poste de T.S.F. qui fut vendu et retrouvé chez Marcel Poissonnier, radio-électricien, 39, rue Raspail.

Gras, Wendling, Rohaert et Derreux, ont été déférés au Parquet sous inculpation de vol et Poissonnier sous inculpation de recel.

Conseil aux enfants

Envoyez à l'école des enfants propres. Tous les jeudis, donnez-leur une friction de Marie-Rose et ils n'auront jamais ni Poux ni Lentes. La Marie-Rose, c'est la mort parfumée des Poux ; en flacon ou en comprimé, même parfum, même efficacité. Votre pharmacien vous le dira. 10.101

Les jeux dangereux. — Au cours de la récréation, à l'école, la petite Cl. Loth, 9 ans, demeurant chez ses parents, 39, rue Negrier, a fait une chute, se fracturant la clavicule droite. M. le docteur Barroyer l'a fait admettre à la Fraternité.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-RÉGULATEUR du FOIE

Vols d'outils. — Mme Murelle Maes, 31 ans, demeurant 49, rue Introduit, chez elle par effraction, Cugnot, a constaté qu'on s'était pendant son absence et qu'on avait dérobé un étau et deux clefs à molettes. Elle subit un préjudice évalué à 500 fr. et a déposé une plainte à la police.

DESCENTES D'ORGANES
HERNIE
BANDAGES — CEINTURES
CLAVERIE
VALENCIENNES. — Samedi 3 Avril, Hôt. Sauvages
CAMBRAI. — Lundi 5 et mardi 6, Hôt. Mouton Blanc
BETHUNE, Jeudi 8, Hôt. de l'Epoque
CASSEL, Vendredi 9, Hôt. Sauvage
AIRE-S.-LA-LYS. — Samedi 10, Hôt. d'Angleterre
SAINT-POL, Lundi 26, Hôt. de France
FREVENT, Mardi 27, Hôt. d'Amiens

Malade dans la rue. — Lundi, à la fin de l'après-midi, près du bureau de bienfaisance, Mme veuve Moulart, demeurant 169, rue de Lille, cour Ramon, 2, s'est trouvée indisposée sur la voie publique. Elle a été transportée à l'hôpital « La Fraternité » où elle a été admise dans le service de M. le docteur Picot.

Cours Coupe Dunkel (v. Ensein. 4e p.)

L'ivresse... au clair de lune. — Au cours de la nuit, une ronde de police a découvert allongé sur le trottoir de la rue Remi-Cogghe, ou il y cuvait son vin, M. Henri Bailly, 53 ans, marchand de poissons, boulevard de Fourmies. M. Bailly a été conduit au violon.

Un mauvais coffre-fort. — Mme Flore Prouvost, 56 ans, demeurant 42, rue Meyerbeer, cour Desprez, 4, avait déposé une somme de 9.000 francs dans un faux-tiroir sous la cage de l'escalier de son grenier. Dimanche, lorsqu'elle voulut prendre de l'argent dans sa cachette, elle constata que le magot avait été subtilisé.

Elle a porté plainte à la police.

Zoocalcion
Condiment minéral vitaminé
VOLAILLES, LAPINS et PORCS
En vente partout et RIFF, Valenciennes

La série continue. — Une plainte pour vol de son vélo a été déposée par M. Augustin Roussel, 57 ans demeurant à Roubaix, rue Massillon, 18.

Tout leur convient. — Une plainte a été déposée par M. Lefebvre Paul, demeurant à Roubaix, rue Dampierre, 99, contre M. Van Coppenolle, demeurant à Roubaix, rue du Bois-le-Duc, lequel avait détaché le pneu de son vélo ainsi que son porte-bagage et s'en serait approprié.

Un chien disparaît. — Alors qu'il se promenait boulevard Gambetta, un couple de passage en profita pour soustraire à M. André Wilfart, un chien épagneul papillon. Le préjudice causé s'élève à 2.000 fr. Enquête.

Un bécanier arrêté. — Pour vol d'une bicyclette commis samedi au préjudice de M. Dupriez Roger, demeurant à Wattrelos, cité Amedée-Prouvost, 79, M. Pottier Oscar, 36 ans, demeurant 34, rue Bayart, à Roubaix, a été mis en état d'arrestation et transféré au Parquet. La bicyclette a été restituée à son propriétaire.

Pour faire une emplette. — Au cours de la journée d'hier, la police a saisi sur diverses personnes un total de 273 œufs qui ont été remis au ravitaillement général.

Collision entre tramway et camion. — Lundi, à la fin de l'après-midi, à l'angle des rues Sanail et du Bois, s'est produit une collision entre un tramway D et un camion de la maison Voreux-Lauwers, rue de l'Alouette, 58. Par suite du choc assez violent, un voyageur, M. Merlin, 99, rue de l'Ommelet, a été blessé à la main droite. Dommages importants aux deux véhicules. Le service des tramways a dû être assuré par transbordement.

***

Vers 14 h. 45, un tramway H qui circulait au boulevard de Belfort en direction de Leers, est entré en collision avec un camion de la Teinturerie de Frelinghin, qui venait de la rue Pierre-de-Roubaix. Il en est résulté des dégâts matériels aux deux véhicules et notamment à l'avant du camion. Il n'y eut heureusement pas de blessés.

LA CARTE PROFESSIONNELLE D'ACHETEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE EST SUPPRIMÉE

Dans un but de recensement et de réglementation provisoire des achats textiles, une carte professionnelle d'acheteur avait été instituée et mise en vigueur en 1941.

Elle est de fait, aujourd'hui, sans objet.

Pour sanctionner cet état de fait et dans un but de simplification, une récente décision du Bureau de Répartition du Textile, vient ce supprimer cette carte et d'abroger la décision qui l'avait créée.

Les commerçants, industriels et artisans ne sont donc plus tenus, désormais, à être munis de la carte professionnelle d'acheteur de l'industrie textile, non plus que du récépissé de « Déclaration de petit acheteur textile ».

Autres conséquences importantes de cette décision : la carte d'acheteur ne doit plus être présentée à l'appui de la demande d'ouverture d'un compte de points, et aucune entreprise ne pourra avoir plus d'un compte de points de même catégorie sans le cas d'une autorisation particulière du repartiteur.

En outre, la décision supprime la carte d'acheteur, règle les modalités de virement, d'une balqui à une autre, des soldes de comptes de points.

TRAMWAYS — Jeudi à 3 h. 30

Le petit Georges PREVOST dans
LE MOUSSAILLON
SAMEDI, début de LA TOSCA

RÉVISION DES MASQUES A GAZ

La revision des masques à gaz continuera le samedi 3 et le dimanche 4 avril pour les habitants des quartiers ci-dessous indiqués aux jours et heures ci-après, dans la salle des fêtes de l'école Jean Macé (entrée par la rue d'Anzin).

Samedi 3. — Rues Marie Buisine, Copernic, Réaumur, de 14 h. 30 à 15 h. 30 ; rues de Leuze, Paul Bert, Guizot, de 15 h. 30 à 16 h. 30 ; rues Casimir Perrier, Lafayette, Fléchier, de 16 h. 30 à 17 h. 30.

Dimanche 4. — Rues du Saint-Rédempteur, Bourdaloue, Fénelon, de 9 à 10 h. ; pl. Faidherbe, rues Louis Dupire, Newton, de 10 à 11 h. ; rues Monge, Leverrier, Franklin, de 11 à 11 h. 30.

Les enfants au-dessous de 8 ans ne devront pas se présenter.

Chaque habitant devra se présenter obligatoirement et individuellement. Chaque masque sera revêtu d'un poinçon de contrôle. Les personnes démunies d'un appareil devront également se présenter pour se faire inscrire en vue d'une distribution ultérieure. (Prière de se munir d'une pièce d'identité.)

ETAT CIVIL

Naissances. — Bernard Maes, rue Larochefoucauld, 71, cour Vandamme, né à la Maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Annie Her, rue Philibert Delorme, 92, née à la Clinique maternelle de la Fraternité, av. Julien Lagache, 20 ; Nicole Philips, rue du Pontenoy, 89 ; Gisèle Ringot, rue Victor Hugo, 179, née à la Clinique maternelle de la Fraternité, av. Julien Lagache, 20.

Publications de mariages. — Robert Bourlet, mécanicien, rue de la Pottennerie, 130, et Henriette Leclercq, couturière, rue Mc Campagne, 122 ; Maurice Montaigne, confiseur, rue Voltaire, 126, cour Lefèvre, 13, et Renée Drieu, sp., de Tourcoing, rue Lafontaine, 28 ; Albert Casteele, sellonnier, rue Decrème, 183, cour Pouilly, 10, et Renée Decottignies, sp., d'Hem, rue Alex Ribot, 12.

Décès. — Palmyre Duflot, épouse Vitrant, 64 ans, rue Franklin, 145, cour Crommelinck, 8 ; Emile Dumey, 81 ans, de Croix, rue du Presbytère, 15 ; François Vanrenterghem, 58 ans, rue Jouffroy, 209 ; Hortense Dumortier, veuve Duforeau, 89 ans, rue Delespaul, 71 ; Raymonde Haugede, veuve Fypens, 43 ans, rue de Mouvaux, 11 ; Jeanne Audire, 17 jours, rue de Ommelet, 46 ; Hortense Lermoyeur, veuve Nys, 71 ans, rue Chanzy, 26.

CROIX

Bons d'achat de chaussures. — La Commission d'attribution des bons d'achat de chaussures a fait connaître à plusieurs reprises dans la presse que les bons pour la catégorie « Usage Ville Femmes » était uniquement réservés aux futures mamans.

Malgré ces avis répétés, il est déposé chaque mois plusieurs centaines de demandes pour cette catégorie par des personnes ne pouvant y prétendre, demandes auxquelles la Commission ne peut réserver aucune suite et qui sont régulièrement retournées aux intéressées.

Il est rappelé qu'il est absolument inutile de déposer une demande pour cette catégorie de chaussures quand la requérante ne se trouve pas dans l'état visé plus haut et la population est informée que l'employé chargé de la réception des demandes a reçu la consigne de refuser absolument les demandes de cette nature.

La Commission souhaite que cette condition restrictive soit respectée pour éviter un travail superflu dans le classement des demandes, du retour de celles-ci et réaliser ainsi une économie de papier. Enfin les demandes présentées par les futures mamans doivent comporter à la question : « circonstances particulières de nature à justifier la demande », le numéro de la carte de grossesse qui leur a été délivrée.

La distribution du 24e colis aux prisonniers. — Le Comité d'assistance aux prisonniers informe les familles que le 24e colis du Comité sera distribué les lundi 5 et mardi 6 avril au local habituel, et dans l'ordre ci-après : le lundi, pour les lettres A à L ; le mardi, pour les lettres M à Z. Le local sera ouvert de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 30. Avec l'envoi de ce 24e colis, ce sera le 29e que les prisonniers croisiens auront reçu depuis leur captivité.

Aux prisonniers rapatriés. — L'Amicale des Prisonniers de 1939-1940 invite instamment les prisonniers libérés à assister dimanche 4 avril, à 10 h., en l'église Saint-Pierre, à la messe qui sera dite à la mémoire de M. l'Abbé Driaux, ancien curé de St-Martin, membre du Comité d'assistance aux prisonniers et du Comité du Secours National.

Famille du Prisonnier et Amicale des Prisonniers. — Le dimanche 4 il n'y aura pas de permanence pour ces deux groupes.

WATTRELOS

TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS D'ENREGISTREMENT

Nous avons signalé que la Municipalité, conformément aux dispositions comprises dans la loi de finances du 31 décembre dernier et en vue de faire face aux difficultés budgétaires, avait fait adopter en séance du Conseil municipal du 11 février 1943, l'institution d'une taxe additionnelle aux droits d'enregistrement.

Par arrêté du 18 mars, M. le Préfet du Nord a approuvé la délibération dont il s'agit et fixé au 1er avril la date de mise en recouvrement de cette taxe additionnelle, dont le taux a été repris comme suit : 2 % sur les mutations d'immeubles, de meubles, objets mobiliers et de fonds de commerce ; 0.50 pour cent sur les cessions de marchandises neuves garnissant les fonds vendus.

Le produit de cette taxe additionnelle peut être évalué à 170.000 fr. par an. Elle sera perçue par l'administration de l'Enregistrement en sus des taxes d'Etat.

FERMETURE DE BOULANGERIES

Par arrêté préfectoral du 19 mars 1943, la boulangerie coopérative l'Humanité sera fermée pour trois mois à dater du 1er avril prochain et, par arrêté à la même date, la boulangerie Jean Vanglabèke, 75, rue de l'Industre, sera également fermée pour une durée de 3 mois à dater du 1er avril. Ces boulangeries s'étaient vu dresser des procès-verbaux par le Service de contrôle de l'Office national pour un manquant de farine sans justification de tickets représentants.

Consultations de nourrissons. — Jeudi 1er avril, à 14 h. 30, à la salle des fêtes du Centre, rue J.-Jaurès.

Cartes de lait. — La distribution des cartes de lait pour le 2e trimestre aura lieu à l'annexe de la Mairie dans l'ordre suivant : jeudi 1er avril, matin, 1 à 3.000 ; après-midi, 3.001 à 6.000 ; vendredi 2, matin, 6.001 à 9.000 ; après-midi, 9.001 à la fin ; samedi 3, matin, retardataires. Les bénéficiaires devront se munir de leur ancienne carte ainsi que de leur carte d'alimentation.

FLERS

Vêtements et articles textiles. — Par suite du nombre considérable de demandes de vêtements et articles textiles déposées ces derniers mois et dans l'impossibilité de les satisfaire toutes il ne sera pas accepté de nouvelles demandes dans le mois d'avril.

Exception sera faite pour les cas d'extrême urgence et nettement motivés.

N.B. — Il est rappelé aux bénéficiaires de bons d'achat que la validité du bon n'est que d'un mois. Il est donc recommandé d'effectuer tout achat dès la délivrance du bon et sans aucun retard, le renouvellement de celui-ci ne pouvant plus être admis.

HEM

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires pour la deuxième quinzaine de mars aura lieu au bureau des postes dans l'ordre ci-après :

Jeudi 1er avril, de 8 à 9 h., 1 à 100 ; de 9 à 10 h., 101 à 200 ; de 10 à 11 h., 201 à 300 ; de 14 à 15 h., 301 à 400 ; de 15 à 16 h., 401 à 550.

Vendredi 2, de 8 à 9 h., 551 à 550 ; de 9 à 10 h., 651 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement munis de leur certificat de paiement et de monnaie.

Etat civil. — Naissance : Wattrelos Henri, rue du Vieux Civron, 108.

Publications de mariage : Castelle Albert, savonnier à Roubaix, rue Decrème, 183, cour Pouilly, 10, et Decottignies Renée, sp., à Hem, rue A. Ribot, 12.

LYS

Distribution de savon supplémentaire. — Les personnes ayant déposé un certificat de l'employeur en vue de l'attribution supplémentaire de savon sont invités à retirer leur bon le 2 avril et non le 5 comme il a été annoncé précédemment.

Colis du prisonnier. — Le comité confectionnera ces jours-ci le colis de Pâques pour nos prisonniers. Les familles sont invitées à déposer leur étiquette jeudi 1er avril, de 14 à 17 h., salle du patronage. Afin de pouvoir continuer l'envoi des paquets au moyen de boîtes les familles sont instamment priées d'apporter en même temps des vieux papiers, livres, brochures, etc., qui sont indispensables comme papier de rechange.

LES SPORTS DANS LA RÉGION ROUBAIX-TOURCOING

HALLUIN. — A l'U.O.H. — Ce Jeudi soir à 19 h., répétition pour la section d'Escrime.

RONCQ. — A L'Etoile sportive. — Pour le dernier match du championnat, dimanche, avait lieu au terrain municipal la rencontre U.S. Neuvilloise contre l'Etoile.

Le club local sortit victorieux par 4 buts à 3 et termine ainsi avec beauté la saison.

Les commandes de charbon dans la région

LES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX D'INSCRIPTION

Le Consortium Charbonnier informe le public que les bureaux d'inscription des commandes de charbon seront ouverts à partir du 1er avril, à 9 h. au lieu de 8 h.

A WASQUEHAL

SECTEUR N° 1

Salle Soupes Populaires, rue Hoche

Le 1er avril. — Avenue Hannart, Petits Ménages, rue du Centre, cité Girolou, Q. Saint-Gobain, impasse Moulin-Rouge, rues Michelet, Marceau, de la Poste, Austerlitz, de la Ferme, Nungesser, impasse Beau-Passage, cité Saint-Gobain, place Fénelon, cité de la Paix, rue Jean-Bart (bas numéros, jusqu'au boulevard), rues Sadi-Carnot, Bernard-Palissy, des Chalets, du Boulevard, Kléber, Delerue.

SECTEUR N° 2

Salle Soupes Populaires, rue Hoche

Le 2 avril. — Route de Lille, avenue de la Victoire, rues du Haut-Vinage (du Petit-Wasquehal au Bd de Roubaix), des Flandres, des Jardins, de Flers, Jean-Bart (au dessus du Bd), de la Liberté, de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, D.-Delsalle, des Lilas, des 4-Ormeaux, du Sart.

SECTEUR N° 3

Salle Soupes Populaires, rue Hoche

Le 3 avril. — Rue du Haut-Vinage (du Gd Boulevard au chem. Vert), rues Victor-Hugo, Hoche, de Marcq, de Lille, G.-Dubled, J.-Macé, de l'Yser, du Transvaal, chem. Vert, sent. Maurier, de la Passerelle, de l'Egalité, sent. Ferrer, chem. des Suisses, imp. Duthoit, place de la République.

SECTEUR N° 4

Bains-Douches, rue des Villas

Le 5 avril. — Ecluse Gaillez, imp. Dekekelaere, rue Diderot, Ecluse Grimonpont, imp. du Triez, du Pétrole, Cité Motte, imp. Lavoisier, Tiberghien, Bas-Fond 1 let 3, place Gambetta, Ecluse du Triez, Portbroi, rue Louis-Michel, rues Denis-Papin, P.-Lafargue, Vert-Pré, Jean-Jaurès, H.-Carette, des Villas, du Molinel (2 à 22 et 11), de Croix, Pasteur, chemin du Halage, chemin des Serres.

SECTEUR N° 5

Cercle St-Clément, 2 rue Tourcoing

Le 6 avril. — Rue de Roubaix, des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, chem. de la Planche au Riez, Cité Laborieuse, ruea de l'Union, de l'Avenir, avenue Clemenceau, rues Voltaire, Guilbaut, Abbé-Lemire, du Pont, A.-Ribot, Costes, P.-Nadaud, Christoph-Colomb (de la P. Michel au Pont du Triez).

SECTEUR N° 6

Cercle St-Clément, 2 rue Tourcoing

Le 7 avril. — Sentier du Canal, des Briques, Cité Renaissance, sentier de l'Allumette, Q. des Canetiers, rues de Tourcoing, C.-Durieux, des Fleurs, Colmar, de la Scierie, Aristide-Briand, des Champs, Alex-Dubois, Jacquard, Cl.-Bethune, rue de Mulhouse.

SECTEUR N° 7

Cercle St-Clément, 2 rue Tourcoing

Le 8 avril. — Route de Tourcoing, chem. Delescluse, imp. du Plomeux, Q. des Alliés, avenue Llautey, rues Eug.-Guillaume, Voltaire (au dessus du Pont du Triez, à partir des numéros 55 et 41), Lafontaine, Molinel, Lamartine, Capreaux, Ph.-Lebon, Watteau, Cartelot, de Mouveux, Rosa-Bonheur, Cour Lepers, rue Faverell, avenue de la Marne, rues du Triez, Cerpeaux et Centre, Cocheteux, A.-Testelin.

A LEERS

SECTEUR N° 1

Salle des Foyers Populaires

Le 1er avril. — Place Sadi-Carnot, rues Thiers, Marceau, de la Mairie, Jean-Jaurès, Lamartine, Massens, J.-Leroy, Pasteur.

SECTEUR N° 2

Salle des Foyers Populaires

Le 2 avril. — Rues de Néchin, de la Marne, Gibraltar (Gauche et Droite), du Chemin-Vert, Molière, Touffiers, Salengro, Cap.-Picavet, de Lys, sentier du Dépôt, rues du Dépôt et Hoche.

SECTEUR N° 3

Salle des Foyers Populaires

Le 3 avril. — Rue Victor-Hugo, rangée Derache, avenue Desmet, rangée de la Haverie, rues de l'Yser, Francklin, A.-Guénard, Mitchelet, Sentier du Petit-Tourcoing, rues de-Bettignies, Gambetta.

SECTEUR N° 4

Salle des Foyers Populaires

Le 5 avril. — Rues de Wattrelos, du Grimonpont, J.-Ferry, Pierre-Cetteau, Pierre-de-Roubaix, square des Tilleuls, rues Suffren, Mirabeau, H.-Deschamps.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de 5 lapins. — M. Fattaa Roland, demeurant, 67, rue de Lille, pour vol de 5 lapins, commis au cours de la nuit dans un clapier derrière son habitation. Préjudice non fixé.

Mille poireaux ont été volés. — Une enquête est ouverte sur plainte de Mme Dessein, née Bénaghe Maria, maraîchère, demeurant 380, rue de Tourcoing, pour vol d'un millier de poireaux environ, commis au cours de la nuit du 28 au 29 mars, dans un champ situé derrière son habitation. Préjudice : 800 francs.

Consultation de nourrissons. — Pour les quartiers du Pont et du Plouich, elle aura lieu le jeudi 1er, de 9 à 10 h., à la école maternelle Cognacq Jay, entrée rue Philippe de Girard. La collation des mères sera servie au cours de cette consultation.

Logements et cantonnements. — Le maire invite les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée allemande à loger dans le courant du mois de mars, à déposer à l'Hôtel de Ville, guichet 8, avant le 6 avril, le billet de logement délivré par l'autorité militaire, en vue du paiement des indemnités. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. Il est recommandé également au logeur de demander d'avance un billet de logement pour le mois d'avril.

LINSELLES

Tournée du percepteur. — Le percepteur se tiendra à la mairie le vendredi 2 avril, de 9 à 12 h. et de 14 à 15 h. 30, pour recevoir les contributions et payer les mandats.

Paiement des allocations militaires. — Vendredi 2 avril au bureau de postes, de 9 à 11 heures.

Avis aux propriétaires fonciers. — Les propriétaires fonciers sont informés que le Conservateur du cadastre se tiendra à la mairie, lundi 5 avril, de 14 à 15 heures, pour recevoir les déclarations relatives aux mutations foncières de toute nature.

Etat civil. — Décès : Henri Bouche, s. p., 74 ans, rue de Bousbecque ; Paul Héquette, 74 ans, s. p., rue Casteinau ; Jules Dal, 60 ans, rue de Bousbecque.

MOUVAUX

Poids et mesures. — Les opérations de vérification auront lieu aux dates et lieux suivants : quartier « Les France », rue de Tourcoing, 622 ; mardi 6 avril, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30 ; quartier « Le Centre », rue de Tourcoing, 11 ; mardi 20, de 14 à 16 h. ; mercredi 21, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Les personnes qui n'auraient pas été touchées par une invitation sont priées d'en informer la Mairie dans le plus bref délai ; celles qui seraient nouvellement établies ou qui auraient cessé toute activité commerciale depuis le dernier exercice sont tenues d'en faire la déclaration.

Tournée du percepteur. — Le percepteur sera de passage à la Mairie, ce jeudi, de 9 à 11 heures.

Consultation des nourrissons. — A l'Hospice, ce jeudi, de 15 à 16 h.

Etat Civil. — Naissance. — Claude Potteau, rue de Roubaix, 189.

Décès. — Lepers Jean-Baptiste, 78 ans, rue de Tourcoing, 86.

LA MADELEINE

Ma bassine est disparue. — Une enquête est ouverte sur plainte de Mme Gyselbrecht, née Stiévenart Alice, ménagère, demeurant à La Madeleine, 24, rue du Jardin de l'Arc, pour vol d'une bassine en tôle galvanisée commis dans sa cour ces jours derniers. Préjudice : 300 francs.

LOMME

Collision entre cycliste et camion. — Le 29 mars, vers 12 h. 10, une collision s'est produite face au 496 de l'avenue de Dunkerque, entre le cycliste Penet Raymond, 18 ans, apprenti mécanicien, demeurant 52 rue Victor Hugo, et le camion automobile immatriculé sous le numéro 1349 MD7, qui était pilote par le chauffeur Dennequin Daniel, 36 ans, entrepreneur, demeurant à Bailleul, 36, rue de Lille.

M. Penet a été blessé à la tête et soigné par M. le Docteur Plaquet qui lui a ordonné un repos de 12 jours. Une enquête est ouverte.

Ravitaillement. — Le Maire informe les personnes qui ne se seront pas présentées aux distributions des titres d'alimentation aux jours fixés qu'elles pourront les retirer le jeudi 1er avril à la Mairie annexe (Jardin Public, 407, avenue de Dunkerque) de 8 h. 30 à 12 n. et de 14 h. à 18 heures.

FACHES-THUMESNIL

Tentative de vol. — Mme Carré, née Dissart, débitante de tabac, rue Ferrer, 37, à Fâches-Thumesnil, a déposé plainte contre inconnu pour tentative de vol avec effraction, commis au cours de la nuit du 29 au 30, au cours duquel des malandrins ont enlevé le volet de la porte d'entrée de son débit, fracturé le bas de la porte et brisé la glace, les verrous intérieurs étaient intacts et rien n'avait disparu.

La plaignante n'a perçu aucun bruit et ne possède aucun indice, aucun soupçon. Préjudice causé : 1.000 francs. La police enquête.

WATTIGNIES

Renard à deux pattes. — M. Deleforterie Marcel, chauffeur, demeurant rue Pasteur, cité Gutenberg, 1, a déposé une plainte pour vol de deux lapins commis le 27 ou le 28 mars, dans un baraquement faisant face à son habitation. Préjudice : 500 francs.

HAUBOURDIN

OU EST CET ENFANT ?

Mme Desiter, demeurant 22, rue de la Deûle, est allé signaler à la police la disparition de son fils Roger, né à Haubourdin le 12 avril 1930, qui a quitté le domicile paternel le 29 mars à 11 h. et n'a pas reparu depuis.

Signalement : assez grand, cheveux blonds, yeux bleus, vêtu d'un pardessus raglan gris foncé, chaussé de bottines galoches, porteur d'un cache-nez jaune, tête nue.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

FAUQUEMBERGUES

Auteur de plusieurs escroqueries dans la région une jeune fille est arrêtée

Nous avons signalé les escroqueries commises dans la région par Solange Legrain, 22 ans, originaire de Thérouanne.

On se souvient que celle-ci se faisant passer pour la secrétaire d'un chef de district du Ravitaillement, avait réussi à se faire remettre 1.200 frs par une cabaretière de Saint-Martin-d'Hardinghem, à qui elle devait fournir des apéritifs.

A Reuty, elle demanda 1.000 frs pour procurer des chaussures. Enfin, à Fauquembergues, elle se présenta chez un horloger qu'elle connaissait. Elle manifesta le désir d'acheter une montre-bracelet, mais elle n'avait pas la somme nécessaire, soit 2.400 frs. Plein de confiance, le commerçant lui donna la montre, la jeune fille promettant de revenir la payer quelques jours plus tard.

C'est en gare de Fauquembergues que Solange Legrain a été vue à sa descente du train, par les gendarmes, qui l'ont arrêtée en vertu d'un mandat d'amener du Juge d'instruction de Saint-Omer. Cette jeune fille a été conduite devant le magistrat de cette ville, où elle a reconnu les escroqueries qu'elle a commises et pour lesquelles elle a manifesté des tardifs regrets.

En attendant de répondre de ces faits devant le tribunal correctionnel, Solange Legrain a été écrouée à la maison d'arrêt de Saint-Omer.

Cour d'Appel de Douai

Maternité évitée à Merville. — Andréa Guaghebeur, 21 ans, de Merville, pressentait une maternité prochaine. Elle alla trouver une matrone lilloise qui la délivra.

Les juges d'Hazebrouck se bornèrent à infliger 40 jours de prison et 600 fr. d'amende à Andréa Guaghebeur. Le Parquet fit appel. Après l'intervention de M. l'avocat-général Dufayet et la plaidoirie de Me Meignié, la Cour a élevé la peine à 6 mois de prison et 1.200 fr d'amende.

Le lait écrémé et baptisé à Bailleul. — André Decuyper, 33 ans, cultivateur à Bailleul, fut poursuivi pour écrémage de lait à 50 et 65 % et mouillage à 15 %. Le tribunal d'Hazebrouck, indulgent, se contenta de lui infliger une amende de 2.000 francs.

Appel fut interjeté par le ministère public, la Cour a élevé la peine à un an de prison, 12.000 francs d'amende, affichage et insertion.

Vol d'un sac de betteraves à Lumbres. — Louis Minet, 53 ans, de Lumbres déroba un sac de betteraves au préjudice d'un cultivateur de cette localité. Il fut condamné à 3 mois de prison par le tribunal de Saint-Omer.

Cette décision a été confirmée par la Cour, après la plaidoirie de Me Reisenthel.

Litige autour d'un mobilier à Dunkerque. — Les époux Joniet, rue de la Paix à Dunkerque avaient accepté la mission de surveiller le mobilier de M. et Mme Lahaye-Robert, qui demeurait dans le même immeuble qu'eux.

Ils quittèrent Dunkerque et ils déménagèrent en emportant, avec le leur, le mobilier des Lahaye.

Mme Mariette Joniet fut poursuivie pour pillage et les juges dunkerquois lui infligèrent 4 mois de prison.

Me Burquin a souligné, devant la Cour, que sa cliente, n'avait emporté les meubles de ses voisins que pour les sauvegarder. Mme Joniet a été acquittée.

Le billet de mille à Coudekerque-Branche. — Un manœuvre de Coudekerque, Roger Caron, 21 ans, pénétra chez sa voisine de palier pour y dérober un billet de mille francs. Il était absolument ivre quand il commit ce larcin, toutefois, il éprouva aussitôt après, le besoin de se rendre au cabaret pour écorner le billet.

Les juges dunkerquois lui avaient infligé trois mois de prison. La Cour a élevé cette peine à 6 mois.

Les lois de l'hospitalité à Rosendaël. — Chez une personne de Rosendaël, Madeleine Vanlierde, 21 ans, avait reçu l'hospitalité. Elle exprima sa reconnaissance, en dérobant des denrées, au préjudice de son hôtesse.

Les juges dunkerquois lui avaient infligé 4 mois de prison. La Cour a élevé la peine à six mois.

Le garde-messier de Noyelles-sur-Escaut récupérait les chevaux. — Lors de l'évacuation, le garde-messier de Noyelles-sur-Escaut, Jean-Baptiste Cailliez, 61 ans, récupéra trois chevaux.

Ces appropriations frauduleuses furent sanctionnées par le tribunal de Cambrai qui infligea à Cailliez un an de prison et 500 fr. d'amende.

La Cour après plaidoirie de Me Dufour, a confirmé la décision des premiers juges.

Le savon dérobé en mai 1940 à Haucourt. — La boulangerie Saint-Aubert à Haucourt, fut livrée au pillage, en mai 1940. Fondit notamment, un dépôt de savon qui y avait été constitué par la société Desenfans de Cambrai.

Plusieurs habitants de la commune furent repris dans les poursuites.

La Cour a confirmé les peines suivantes qui avaient été prononcées par le tribunal de Cambrai :

Alphonse Bourgeois, 48 ans, maçon et cabaretier, 2 mois de prison ; Elise Simon, 47 ans et Marie Belhomme, 35 ans, 1 mois de prison avec sursis ; Charles Hache, 38 ans, 3 mois de prison ; Hélène Marlot, 42 ans, 2 mois de prison et 25 fr d'amende ; Desiré Selon, 2 mois de prison.

Les vaches et l'exode de Saint-Souplet. — M. Lefebvre, cultivateur à Saint-Souplet, revendiqua la propriété d'une vache qui, à la suite des événements de mai 1940 était passée dans l'étable d'un autre fermier M. Pruvost.

Celui-ci fut condamné à 4 mois de prison par le tribunal de Cambrai. La Cour, après plaidoirie de Me Bufquin et intervention de Me Butruille, au nom de la partie civile, a confirmé la décision des premiers juges.

Literie à bon compte à Saint-Pol-sur-Ternoise. — Une Béthunoise, Mme Huart, abandonna son automobile sur la route à Saint-Pol-sur-Ternoise. Des réfugiés sortirent les articles de literie que contenait le véhicule et les transporterent dans une maison voisine, celle des époux Salomez-Duez.

Ceux-ci conservèrent soigneusement tout ce qui leur était arrivé et quand Mme Huart émit la prétention de se faire restituer son bien, ils déclarèrent sans sourire qu'ils ne possédaient rien qui fut sa propriété. Une visite domiciliaire démontra le contraire.

Le tribunal de Saint-Pol condamna Marcel Salomez, 42 ans et sa femme, née Alice Duez, 41 ans, à six mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende.

Les époux ont été défendus, devant la Cour, par Ms Reisenthel, les intérêts de la partie civile étaient représentés par Me Demont. La Cour a supprimé le sursis pour la prison ainsi que l'amende.

FORTEL-EN-ARTOIS

LE TRAFIC DU BEURRE

En gare, les gendarmes de la brigade de Frévent ont constaté que le nommé Dekeyser, 22 ans, demeurant à Roubaix, transportait, dissimulés dans ces jambes de culotte, quatre kilos de beurre. La précieuse denrée a été saisie et remise à Mme Théo, garante du dépôt communal de Fortel. Dekeyser a récolté un procès-verbal pour deux délits : achat sans tickets et transport sans autorisation.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
le grand hebdomadaire régional
EN VENTE LE SAMEDI
LE NUMÉRO : UN FRANC

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Pour faire la lessive. — M. Dubale Emile, 26 ans, tisserand, rue Serpentine, cour Roussel, a déposé plainte à la police qui enquête pour vol d'une bassine servant à